CORUM BUTLER

DOCUMENT D'INFORMATIONS CLÉS

Objet

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

CORUM Butler Entreprises 2029 C Shares

CORUM Butler Entreprises 2029 est un compartiment de CORUM Entreprises SICAV
INITIATEUR : CORUM Butler Asset Management Limited, qui fait partie du groupe de sociétés CORUM Butler.
ISIN : FR0013344942
SITE WEB : https://www.corumbutler.com
NUMÉRO DE TÉLÉPHONE : +353 1 544 3838
AUTORITÉ COMPÉTENTE : L'Autorité des marchés financiers (AMF).
SOCIÉTÉ DE GESTION : CORUM Butler Asset Management Limited est agréée en Irlande par la Banque Centrale conformément à la Directive européenne 2009/65/CE sous le numéro C176313, ayant obtenu le passeport européen le 17 mai 2019 pour gérer des OPCVM en France.
Autorisé en: Le Fonds est autorisé en France.
PUBLIÉ LE 12/03/2026

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

Type : CORUM Butler Entreprises 2029 (Le **« Fonds »**) est un compartiment de CORUM Entreprises SICAV (la **« SICAV »**). Le Fonds est un nourricier (feeder) du compartiment maître « CORUM Butler Entreprises Fund » (le **« Fonds Maître »**) qui est un compartiment de CORUM Butler UCITS ICAV, un véhicule de gestion collective d'actifs à compartiments multiples et à capital variable appliquant le principe de la ségrégation des engagements entre les Fonds, constitué en Irlande en vertu de l'Irish Collective Asset-management Vehicles Act 2015 et autorisé par la Banque centrale d'Irlande en tant qu'organisme de placement collectif en valeurs mobilières conformément aux Réglementations de 2011 des Communautés européennes (Organismes de placement collectif en valeurs mobilières), telles que modifiées. L'application du principe de la ségrégation des engagements entre les Fonds signifie que les actifs et les passifs de chaque Fonds sont ségrégués en vertu des dispositions légales. Le prospectus et les rapports périodiques sont établis pour la SICAV au niveau de la structure à compartiments multiples.
Objectifs : En tant que nourricier, au moins 90% des actifs du Fonds sont investis en permanence en « Actions de Classe de Distribution EUR Feeder » du Fonds Maître (ISIN : IE00BFMCQR78), et en liquidités à titre accessoire.
L'objectif d'investissement du Fonds est le même que celui du Fonds Maître. L'objectif d'investissement du Fonds Maître est de chercher à réaliser un taux de rendement intéressant à long terme généré par des investissements dans des titres à revenu fixe. Le Fonds Maître cherche à atteindre son objectif d'investissement principalement en prenant des positions longues sur des titres à revenu fixe à haut rendement de sociétés européennes afin de maximiser le rendement à l'échéance à long terme des titres détenus par le Fonds Maître sur une période d'investissement courant de la date d'approbation du Compartiment jusqu'au 31 décembre 2029 (la **« Date d'échéance »**).
Bien que le Fonds Maître se concentrera géographiquement sur l'Europe, il ne se limitera à aucune industrie ou secteur. Le Fonds Maître investira principalement dans des titres à revenu fixe européens à haut rendement émis par des entités constituées en société. Il peut également investir dans des titres à revenu fixe émis par des entités gouvernementales. Les titres à revenu fixe sont des instruments de dette (tels que des obligations) qui procurent aux investisseurs un rendement sous la forme de paiements périodiques de coupons et une éventuelle rentabilité sur leur investissement. Les titres à revenu fixe seront généralement constitués de titres de qualité Investment Grade (considérés comme moins risqués) ou de titres de qualité inférieure à Investment Grade (considérés comme plus risqués). Toutefois, il est possible qu'ils soient tous de qualité inférieure à Investment Grade à certains moments. Les titres d'État peuvent être émis par des États membres ou non membres de l'OCDE. Les titres à revenu fixe dans lesquels le Fonds Maître pourra investir seront cotés ou négociés sur un Marché reconnu.
Le Fonds Maître peut obtenir une exposition longue aux actifs ci-dessus via des Instruments Financiers Dérivés (**« IFD »**) tels que des swaps, des options et des contrats à terme standardisés (« futures »), et peut recourir à des positions sur indices à des fins de couverture indirectement via des IFD. Les indices auxquels le Fonds Maître peut acquérir une exposition comprennent les principaux indices de crédit et, compte tenu de son exposition aux entreprises émettrices et à des fins de couverture uniquement, aux principaux indices d'actions. Le Fonds et le Fonds Maître peuvent également recourir à des contrats à terme de gré à gré (« forwards ») à des fins de couverture contre le risque de change.
Le Fonds Maître peut également investir dans des fonds négociés en bourse (**« ETF »**) à capital variable et des organismes de placement collectif (**« OPC »**) à capital variable qui permettent d'obtenir une exposition à des titres conformes à la politique d'investissement du Fonds Maître dans la limite générale des investissements dans les OPC. Le Fonds Maître peut également investir dans des OPC de type fermés, qui sont des valeurs mobilières au sens du Règlement relatif aux OPCVM.
La proportion des actifs du Fonds Maître qui fera l'objet d'Opérations de Financement sur Titres devrait normalement atteindre approximativement 25% de la Valeur de l'Actif Net du Fonds Maître, mais peut s'élever jusqu'à un maximum de 100% de la Valeur de l'Actif Net. Le Fonds peut conclure des accords de prise en pension / mise en pension à des fins de gestion efficiente de portefeuille.
Étant donné que le Fonds Maître n'est pas constitué dans le même État membre que le Fonds, cela peut avoir un impact sur le traitement fiscal du Fonds ou de la SICAV.
Le Fonds cherche à promouvoir les caractéristiques environnementales, sociales et de gouvernance (« ESG ») et, à ce titre, communique des informations conformément à l'Article 8 du Règlement sur la publication d'informations en matière de développement durable dans le secteur des services financiers. Le Fonds et son Fonds Maître n'ont pas d'objectif d'investissement durable. Le Gestionnaire d'investissement prend en compte les considérations ESG dans le cadre de son processus de prise de décision d'investissement et ces considérations sont appliquées de manière continue dans le cadre de ce processus. De plus amples informations relatives à ces considérations et au processus sont présentées dans le Supplément du Fonds Maître.
Le Fonds Maître est géré de manière active, ce qui signifie que son Gestionnaire d'investissement sélectionne et investit activement dans les titres dans lesquels le Fonds Maître investit dans le but d'atteindre l'objectif d'investissement du Fonds Maître. Le Fonds Maître ne réplique pas ni n'est géré en se référant à un indice de référence particulier.
Il ne sera versé aucun revenu à vos actions. Vous pouvez obtenir le remboursement de vos actions sur une base journalière.
Investisseurs de détail visés : Ce Fonds convient aux investisseurs recherchant un rendement de leur investissement à moyen ou long terme, présentant un profil « offensif » ou « spéculatif » en termes de risque de volatilité, et qui acceptent les risques associés à de tels investissements.
Les souscripteurs résidant aux États-Unis d'Amérique ne sont pas autorisés à souscrire au Fonds.
Durée de vie : Il est prévu que le Fonds sera liquidé à la Date d'échéance. Le Gestionnaire d'investissement peut réviser la Date d'échéance pour tenir compte des changements structurels sur les marchés des titres à revenu fixe ou des modifications importantes du régime mondial des taux d'intérêt. Les actionnaires seront informés à l'avance des éventuelles modifications proposées à la Date d'échéance.
La Société de Gestion a le droit de mettre fin au Fonds unilatéralement.
Le dépositaire du Fonds est CACEIS Bank. Des exemplaires du prospectus, du supplément du Fonds, des derniers rapports annuels et semestriels et des formulaires de souscription peuvent être obtenus gratuitement en contactant l'Agent administratif et le gestionnaire comptable du Fonds, CACEIS Fund Administration, 89-91 rue Gabriel Péri – 92120 Montrouge ou CORUM Butler Asset Management Limited, 2-4 Ely Place – Dublin 2, Irlande ou via www.corumbutler.com.
De plus amples informations sur le dernier cours de l'action ainsi que de plus amples informations pratiques sur le Fonds sont disponibles sur www.corumbutler.com.

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER ?

INDICATEUR DE RISQUE

L'indicateur synthétique de risque (ISR) permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Risque le plus faible — Risque le plus élevé

L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant 7 années. Le risque réel peut varier considérablement si vous sortez du produit à un stade précoce et il est possible que vous obteniez moins. Il est possible que vous ne puissiez pas sortir du produit avant échéance. Vous risquez de ne pas pouvoir vendre facilement votre produit, ou de devoir le vendre à un prix qui influera sensiblement sur le montant que vous percevrez en retour.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 2 sur 7, qui est une classe de risque basse. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau faible et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Attention au risque de change. Dans certaines circonstances, les sommes qui vous seront versées le seront dans une autre monnaie ; votre gain final dépendra donc du taux de change entre les deux monnaies. Ce risque n'est pas pris en compte dans l'indicateur.

Le profil de risque du Fonds est identique à celui du Fonds Maître, qui est exposés aux risques suivants (sans s'y limiter) :

- Risque de liquidité
- Risque de crédit et de contrepartie
- Risque d'investissement dans des titres à haut rendement
- Risques de change
- Risque de gestion du collatéral
- Risque lié aux produits dérivés
- Risque de l'effet de levier financier

Veuillez vous référer au Prospectus pour prendre connaissance des risques étendus.

SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Ce que vous retirerez de ce produit dépend des performances futures du marché. Les évolutions futures du marché sont incertaines et ne peuvent pas être prédites avec précision.

Les scénarios défavorables, modérés et favorables présentés sont donnés titre indicatif en utilisant les pires, moyennes et meilleures performances du produit au cours des 12 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Le scénario de stress montre ce que vous pourriez récupérer dans des circonstances extrêmes de marché.

Période de détention recommandée: 7 ans **Investissement 10.000 EUR**		**1 an**	**7 ans (Période de détention recommandée)**
Scénarios			
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.		
Stress	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	**8.130 EUR**	**7.000 EUR**
	Rendement moyen chaque année	-18,70%	-4,97%
Défavorable	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	**8.130 EUR**	**9.880 EUR**
	Rendement moyen chaque année	-18,70%	-0,17%
Modéré	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	**9.990 EUR**	**12.020 EUR**
	Rendement moyen chaque année	-0,10%	2,66%
Favorable	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	**12.030 EUR**	**13.110 EUR**
	Rendement moyen chaque année	20,30%	3,94%

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui/même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influer sur les montants que vous recevrez.

Défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 30/01/2025 et le 30/01/2026

Modéré : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/03/2017 et le 31/03/2024

Favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 30/12/2018 et le 30/12/2025

QUE SE PASSE-T-IL SI CORUM BUTLER N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Les actifs du Fonds sont ségrégués par rapport à ceux de la Société de gestion. En cas de défaillance de la Société de gestion, les actifs du Fonds détenus par le Dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du Dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué par la ségrégation juridique des actifs du Dépositaire par rapport à ceux du Fonds. Les pertes potentielles ne sont pas couvertes par un système d'indemnisation ou de garantie des investisseurs.

QUE VA ME COÛTER CET INVESTISSEMENT ?

La personne qui fournit des conseils ou qui vend ce produit peut vous facturer d'autres frais. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera leur incidence sur votre investissement.

COÛTS DANS LE TEMPS

Les tableaux indiquent les montants prélevés sur votre investissement pour couvrir différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, de la durée pendant laquelle vous détenez le produit et de la performance du produit. Les montants indiqués ici sont présentés à titre indicatif sur base d'un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé ce qui suit:

- La première année, vous obtiendriez le remboursement du montant que vous avez investi (rendement annuel de 0%). Pour les autres périodes de détention, nous avons supposé que le produit se comporte comme indiqué dans le scénario modéré.
- EUR 10.000 sont investis.

Investissement 10.000 EUR Scénarios	Si vous quittez après 1 an	Si vous quittez après 7 ans
Coûts totaux **Impact sur les coûts annuels (*)**	**610 EUR** 6,1%	**1.695 EUR** 2,0% chaque année

(*) Cela montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, cela montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 4,62% avant déduction des coûts et de 2,66% après cette déduction.
Il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit. Cette personne vous informera du montant.

COMPOSITION DES COÛTS

		Si vous quittez après 1 an
Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		
Coûts d'entrée	Jusqu'à 5,00% du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement.	500 EUR
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit.	0 EUR
Coûts courants prélevés chaque année		
Coûts de gestion et autres frais administratifs ou de fonctionnement	1,00% de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	95 EUR
Coûts de transaction	0,16% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents du produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	15 EUR
Coûts accessoires prélevés dans des conditions particulières		
Commissions liées aux résultats	Il n'y a pas de commission liée aux résultats pour ce produit.	0 EUR

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FAÇON ANTICIPÉE ?

Période de détention recommandée : 7 années.
Le Fonds est conçu de manière à générer une appréciation du capital sur un horizon d'investissement à long terme avec un niveau de risque faible.
Vous pouvez obtenir le remboursement de vos actions sur une base journalière sans pénalité. Votre droit de vendre vos actions peut être limité, retardé ou soumis à certaines conditions, si nécessaire, afin de protéger la liquidité du Fonds et les intérêts de tous les investisseurs. De plus amples informations concernant les rachats sont contenues dans le Prospectus au Chapitre III section 2 r) Conditions de souscription et de rachat.

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RÉCLAMATION ?

Les réclamations concernant le fonctionnement ou la commercialisation du Fonds ou la conduite de la Société de Gestion peuvent être adressées par e-mail à cbam@corum-am.com, par téléphone au +353 1 544 3838 ou par courrier postal à CACEIS Fund Administrator, 89-91 rue Gabriel Péri – 92120 Montrouge ou à CORUM Butler Asset Management Limited, 2-4 Ely Place – Dublin 2, Irlande. Pour de plus amples informations, nous vous invitons à consulter le site https://www.corumbutler.com.
Si votre réclamation concerne une personne qui fournit des conseils sur le produit ou qui le propose, veuillez contacter directement cette personne.

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Étant donné que le Fonds Maître n'est pas constitué dans le même État membre que le Fonds, cela peut avoir un impact sur le traitement fiscal du Fonds ou de la SICAV.
Les informations détaillées relatives à la politique actualisée de rémunération, notamment, mais sans s'y limiter, une description du mode de calcul de la rémunération et des avantages sociaux, l'identité des personnes responsables de l'attribution de la rémunération et des avantages sociaux, y compris la composition du comité de rémunération, dans la mesure où un tel comité existe, sont disponibles à l'adresse www.corumbutler.com et un exemplaire sur papier de cette politique de rémunération est mis gratuitement à la disposition des investisseurs sur simple demande.
Les performances sont présentées pour des années civiles complètes depuis le lancement de cette classe d'actions le 08/10/2018 et peuvent être trouvées avec les précédents calculs de scénarios de performances mensuels à l'adresse https://www.corumbutler.com.